

## Dans une tendance mondiale à la stabilité des coûts des chercheurs, les avantages du CIR s'érodent

Cette quatrième édition met en perspective les résultats obtenus depuis 4 ans. La tendance mondiale est plutôt à la stabilité du coût relatif des chercheurs. La France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et les pays en rattrapage se renchérissent légèrement. Le CIR garantit l'attractivité des écosystèmes français en corrigeant pour le moment des charges parmi les plus élevées du monde.

### La restructuration planétaire des activités de recherche se poursuit

Le cours du chercheur est exprimé en indice; la valeur 100 correspond au coût moyen du chercheur Français sans CIR ni subvention. Les cours affichés sont la valeur moyenne pour le pays, compte tenu des CIR et subventions locales.



### L'Europe diversifie ses positionnements, les équilibres intra-européens changent

Les équilibres entre les pays européens sont en train de changer et esquissent l'Europe de l'économie de la connaissance du 21<sup>e</sup> siècle. Alors que l'Allemagne, la Belgique, et le Canada semblent avoir stabilisé leurs coûts

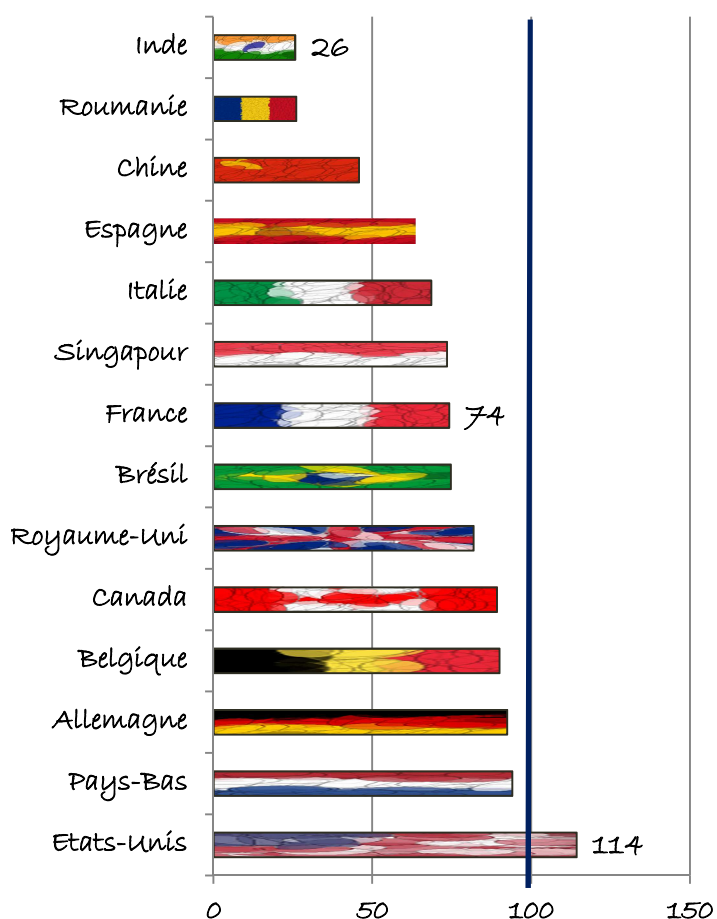
de personnels de recherche, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni se renchérissent. En France, le renchérissement s'explique principalement par l'effet progressif de la prise en compte des frais de fonctionnement à 50% et par la baisse du montant des subventions directes à la recherche des entreprises. Au Royaume-Uni, l'accentuation du CIR (*Research and Development Tax Relief*) devrait produire des effets dès 2015. Mouvement inverse en Italie qui, malgré l'atténuation progressive du CIR (*Credito di imposta per gli investimenti in ricerca e sviluppo*), s'en sort bien en étant très active dans les programmes européens de soutien à la RDI. L'Espagne, via des stratégies régionales très offensives, parvient aussi à afficher des coûts en baisse.

Dans les pays en développement, bon an mal an, la Chine se renchérit progressivement.

Enfin, l'Inde offre une recherche qui semble davantage tournée vers le développement sur cahier des charges que vers des solutions de rupture. On le verra plus loin, une alternative européenne s'esquisse, avec la Roumanie.

## La photographie (1) : cours du chercheur 2014

Coût moyen du chercheur après incitations



Le cours du chercheur français continue à croître légèrement.

Sans surprise, les Etats-Unis et l'Allemagne restent des pays chers mais l'écart avec les autres se stabilise voire se réduit avec des pays comme les Pays-Bas ou la Belgique. Les coûts de ces pays convergent.

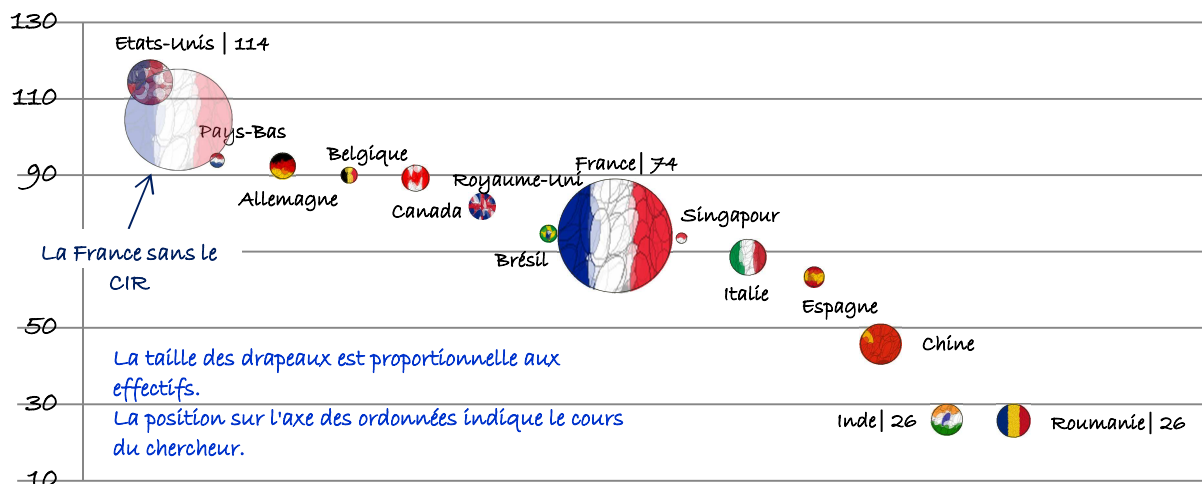
Malgré la nouvelle politique nationale, les coûts brésiliens restent au même niveau que la France, le Royaume-Uni ou Singapour. Les coûts de ces pays convergent. Le Brésil perd en compétitivité (pour se développer ?).

En Italie et en Espagne, les cours demeurent plus attractifs, sans toutefois atteindre ni ceux de la Chine, ni ceux de la Roumanie. Les coûts de ces pays convergent.

La barre verticale à 100 symbolise le positionnement de la France si le CIR n'existait pas | 100 = Coût France sans CIR (ni subv.) |

## La photographie (2) : cours du chercheur et localisation des effectifs 2014

Coût moyen du chercheur après incitations  
Base 100 = Coût France, sans CIR (ni subv.)



La taille du drapeau français ne doit pas faire oublier que sans le CIR, l'attractivité se déprécierait tellement que la France serait le plus cher des pays d'Europe, et dans une concurrence probablement perdante avec les Etats-Unis. Ce panorama augure de l'émergence d'une recherche européenne à capacités multiples : connaissances aux frontières, prestations de service à forte valeur ajoutée et co-développement partenarial.

### Attractivité : « attention fragile »

L'attractivité du territoire national est fragile. Les pointages réalisés auprès de plusieurs des grands employeurs de chercheurs du panel ANRT permettent d'affirmer que c'est le maintien de la compétitivité-coût de la recherche qui garantit une évolution favorable des effectifs de recherche sur le territoire national. Dans le même temps, les effectifs hors recherche diminuent et les pays dont l'écart s'est accru défavorablement avec la France voient leur poids dans la recherche mondiale s'éroder.

La préservation d'une R&D efficace sur ses axes techniques spécialisés passe par le maintien d'un volume de recherche important. Dans les groupes, les équipes de recherche localisées en France sont de fait en compétition interne avec toutes les autres équipes localisées ailleurs. Le coût du chercheur est un élément déterminant pour les décideurs centraux de maintenir une activité de recherche dans une zone géographique donnée (Europe, Asie, Amérique du Nord, Amérique du Sud).

**Quatorze groupes internationaux**, pour la plupart membres de l'ANRT, qui effectuent une partie de leur recherche en France ont accepté, cette année encore, de calculer puis de communiquer à l'ANRT les coûts de revient comparés de leurs chercheurs (compte tenu des aides directes et fiscales) dans les pays dans lesquels ils investissent en recherche.

Ces groupes investissent 14 milliards d'euros en recherche dans le monde ; près de 86 000 chercheurs sont pris en compte dans cette comparaison, dans une grande variété de secteurs d'application.

Ils ont des équipes de R&D dans plus de 30 pays et maintiennent pourtant plus de la moitié de leurs effectifs en France ! Si la moitié de leur recherche est faite en France, c'est pour des raisons qui n'ont pas toutes à voir avec l'habitude ou le patriotisme. L'explication est simple et tient en un mot : compétitivité (coût et hors coût).



## Un thermomètre fidèle et complet

Les groupes internationaux n'ont que des bonnes raisons de voir la France comme une terre d'accueil favorable à leurs investissements de recherche. La qualité de la recherche et la proximité de marchés importants puis, à propositions internes de qualité comparable, le coût des chercheurs et les coûts de la recherche favorables emportent la décision en faveur de l'un ou l'autre des sites de Recherche et surtout de Développement de l'entreprise.

### ***Une approche méthodique privilégiant la cohérence interne***

En prenant comme référence le coût moyen du chercheur en France avant toute subvention et mobilisation du crédit d'impôt recherche (base 100), l'ANRT a agrégé les données comptables propres à chaque groupe pour produire le cours constaté du chercheur par pays.

Les coûts moyens du chercheur pour un pays donné ne sont présentés qu'à deux conditions :

- le panel dispose d'au moins deux moyennes de coûts chargés émanant de deux entreprises différentes,
- les effectifs des centres de recherche considérés sont supérieurs à 20 personnes.

La mise en commun des lignes comptables utilisées par chacun produit une harmonisation des informations ; et ce, sans nier les différences d'organisation comptable entre les groupes. Les informations sont ainsi homogènes au niveau groupe. Les écarts internationaux ont alors une forte représentativité.

### ***Une fiscalité vertueuse***

La justesse d'une politique d'incitation fiscale consiste à doter son pays de conditions dans lesquelles les ressources publiques mobilisées produisent l'effet escompté, ni plus ni moins. Faute de disposer d'informations solides issues du terrain, le législateur ne connaît pas l'impact des politiques menées ailleurs dans le monde et s'efforce de viser juste. Les études réalisées sur le Crédit d'impôt recherche, en particulier par l'OCDE, quantifient des impacts théoriques, à un niveau macro-économique. Malgré leurs qualités intrinsèques, ces travaux n'ont pas la capacité de décrire l'effet cumulé réel de l'ensemble des politiques publiques, aides directes et incitations fiscales sur les comptes des entreprises.

Seule la comptabilité des grandes entreprises retrace la réalité, tous avantages et toutes charges pris en compte. Les systèmes comptables et fiscaux des groupes multinationaux imposent solidité et cohérence ; le contrôle de gestion et le *business intelligence* permettent d'en extraire des données décisionnelles. L'information est donc hautement sensible : elle reflète à la fois la stratégie des entreprises et celle des gouvernements à travers des régimes de subventions propres à un secteur, à une localisation, à la géographie des enregistrements de la propriété intellectuelle dans un pays.

### ***Absence de plafonnement signifie absence d'effets d'aubaine***

Un plafonnement définit un optimum attendu par les pouvoirs publics. Le plafond indique le maximum d'investissement en recherche qu'attend le pays. Il est, par construction, plus favorable à ceux qui effectuent une petite partie leur investissement recherche en France ; il l'est moins pour ceux qui font des sites Français leurs principaux hubs mondiaux de recherche.